

# Stage obligatoire



## En bref

> **Modalité de contrôle:** Contrôle continu

## Présentation

**Discipline rare :** Non

## Description et objectifs

**Stage de fouilles obligatoire.**

Il a lieu sur les chantiers-écoles de l'UFR :

- Bibracte, Autun : Dir. Mme M. Joly ;
- Mesvres : Dir. Mme S. Balcon.

D'autres chantiers, sous convention avec Paris IV, sont ouverts aux étudiants qui ont déjà une bonne expérience de la fouille, ainsi que certaines opérations d'archéologie préventive de l'INRAP (consulter le site de l'UFR, mis à jour régulièrement).

## Informations complémentaires

### Session 1

Contrôle continu intégral, 2 notes minimum (100%).

Pas de deuxième session.

## Infos pratiques